



Qui sont les membres Associés de l'A.D.D.E.C. ?

ARTICLE 2 DES STATUTS DE L'ALLIANCE

(...)

Les membres associés sont admis comme tels soit à titre d'anciens directeurs ou directrices, soit en raison de leur fonction dans l'Enseignement Catholique ou de leur compétence à son service.

En sollicitant votre adhésion :

- Vous participez à la vie de l'Alliance, notamment à l'Assemblée Générale annuelle.
- Vous soutenez l'action de l'Alliance.
- Vous recevez « La Lettre aux Chefs d'Etablissement ».
- Vous recevez le mot spirituel hebdomadaire de Monseigneur Jean-Marie LE VERT.
- Vous recevez les propositions de formations (session annuelle, session théologique, session post-bac, journées régionales...).



ADHESION EN QUALITE DE MEMBRE ASSOCIE DE L'A.D.D.E.C. 2020 / 2021

Nom :

Prénom :

Qualité :

Adresse :
.....
.....

Téléphone :

E-mail :

adhère à l'A.D.D.E.C. en qualité de membre associé pour l'année 2020 – 2021 et joins un chèque à l'ordre de A.D.D.E.C. pour la cotisation annuelle comprenant un abonnement à LA LETTRE + le(s) abonnement(s) supplémentaire(s) éventuel(s).

1/ Cotisation annuelle (comprenant un abonnement à LA LETTRE) : **60 €**

2/ Abonnement(s) supplémentaire(s) à LA LETTRE.....X 50€ =€

Montant total à payer (1+2) :€

Fait à : le

Signature :

A retourner à : **secrétariat Lycée Saint Paul / A.D.D.E.C.**
25 bis rue Colbert 59000 Lille
secretariat-lycee@saintpaul-lille.fr / www.addec.fr / Twitter : @ADDEC5